



Invitation presse
Accréditation obligatoire

Inauguration de la centrale La Chapelle : une infrastructure innovante pour renforcer le réseau de froid sur le territoire parisien

Jeudi 13 juin 2024 à 13h50 – Adidas Arena, 56 boulevard Ney (18^e)

Ce jeudi 13 juin, Dan Lert et Pierre Rabadan, adjoints à la Maire de Paris, et Eric Lejoindre, Maire du 18^{ème} arrondissement, inaugureront une nouvelle centrale située sous le complexe sportif Adidas Arena, contribuant au rafraîchissement du bâtiment et de ses environs.

Comme elle le fait pour le réseau de chaud, la Ville de Paris mène depuis de nombreuses années, une politique ambitieuse en faveur du réseau de froid urbain, aux côtés de Fraîcheur de Paris, avec notamment l'objectif de tripler la taille du réseau.

Concessionnaire de la Ville de Paris, Fraîcheur de Paris exploite et développe le réseau de froid de la Ville, le premier en France et un des leaders en Europe, dans une démarche de verdissement. Afin de garantir la continuité de la distribution d'énergie frigorifique au sein de la capitale, la Ville de Paris, a initié, dès 2022, la construction de nouveaux sites de production.

Cette nouvelle centrale, qui s'inscrit pleinement dans les orientations du Plan Climat de Paris voté en décembre 2023, vise à fournir un mode de production innovant et durable, et à accroître la résilience du réseau de froid urbain parisien.

Située au sein de l'Adidas Arena, incarnation parfaite des Jeux sobres et accélérateur de la transition écologique, la centrale la Chapelle repose sur deux principes fondamentaux : la synergie chaud-froid et la diversité de ses exutoires, permettant ainsi de valoriser la chaleur dite fatale (chaleur issue de la production), et d'accroître l'efficacité énergétique du réseau de froid.

Au-delà de cette réalisation exemplaire, l'Arena a été conçue de la phase de chantier à la livraison pour répondre à des ambitions environnementales inédites.

En plus d'assurer l'alimentation électrique des équipements de bureautique, 1051 m² de panneaux solaires installés sur le toit de la centrale fournissent l'électricité nécessaire à l'éclairage du bâtiment.

Enfin, pour réduire l'effet de l'îlot de chaleur urbain, une continuité végétale structure le bâtiment. Avec 6300m² de toit végétalisé, l'utilisation de bois et de matériaux recyclés, cet ouvrage exemplaire a été pensé comme un lieu de vie et de rencontre pour les parisiennes et les parisiens au cœur d'un quartier entièrement transformé.

Date et lieu :

Jeudi 13 juin 2024 à 13h50

Adidas Arena, 56 boulevard Ney (18e)

Personnalités présentes :

Eric Lejoindre, Maire du 18^{ème} arrondissement

Dan Lert, adjoint à la Maire de Paris en charge de la transition écologique, du plan climat, de l'eau et de l'énergie

Pierre Rabadan, adjoint à la Maire de Paris en charge du sport, des Jeux olympiques et paralympiques et de la Seine

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr